



LA PORTE
DE PARIS

Nos honoraires

Les prix de vente sont présentés honoraires de négociation et TVA 20 % inclus

Honoraires T.T.C de transaction classique

5% du montant des ventes supérieures à 600 001 euros

6% du montant des ventes entre 400 001 euros et 600 000 euros

7% du montant des ventes entre 200 001 et 400 000 euros

8 % ou un forfait minimum de 9000 euros du montant des ventes situées entre 80 001 et 200 000 euros

10% ou un forfait minimum de 6000 euros du montant des ventes entre situées entre 0 et 80 000 euros

Les honoraires T.T.C sont réduits dans le cadre d'un mandat exclusif d'une durée de 1 à 3 mois :

(dans la cadre d'un mandat Exclusif nous offrons également les diagnostics)

2,5 % du montant des ventes à partir de 1 000 000 euros

3 % du montant des ventes entre 550 001 et 999 000 euros

4 % du montant des ventes entre 180 000 et 550 000 euros

9 000 € du montant des ventes jusqu'à 180 000 euros.

Honoraires de location

(tous les diagnostics sont a la charge unique du bailleur)

Locations habitations meublées ou vides :

10% du loyer annuel charges comprises à répartir entre le bailleur et le locataire suivant le dispositif de la loi ALUR de la manière suivante :

Locataires : 12€/m² pour visite, montage du dossier et rédaction du bail + 3 €/m² pour l'état des lieux -

La différence à la charge du propriétaire.

Les diagnostics sont en sus à la charge unique du bailleur

(Pour les box et petites surfaces un minimum de 500 euros par partie est demandé / Pour les biens hors secteur et banlieue un loyer complet sera demandé par partie)

Locations commerciales bail précaire :

10% du loyer annuel charges comprises à la charge du locataire*

* avec un forfait minimum de 3 000 euros T.T.C

Locations commerciales bail 3/6/9 ans :

10% du loyer triennal charges comprises à la charge du locataire

Les estimations sont gratuites dans le cadre d'une mise en vente dans l'agence

La cas échéant elles seront facturée 150 euros T.T.C

Grille d'honoraires au 25 Mars 2022.